



N°122 CIRCULAIRE VERRE MÉCANIQUE

Le 18 mai 2018

Salaires 2018 / Composition des délégations

On prend les mêmes et on recommence !

Un accord triennal a été signé voici deux ans par la CGT, CFDT et UNSA. FO et CFE-CGC, considérant que la négociation salariale ne doit pas être prise par dessus la jambe et qu'elle doit être revue annuellement, ne l'avaient pas validé. Sur la base de cet accord, la chambre patronale persiste et signe en continuant de proposer des augmentations de salaires de branche au rabais.

Alors que les OS signataires s'offusquaient du peu d'avancement concernant la proposition salariale faite par le patronat pour 2018, ce dernier leur a, au passage, rappelé qu'il était en conformité avec l'accord signé il y a deux ans.

Pour Force-Ouvrière, le compte n'y est toujours pas malgré de nombreuses réunions en Commissions Mixte Paritaire où nous avons bon espoir de remettre en place une méthode de calcul afin de recréer une hiérarchie conventionnelle et ainsi éviter le tassement de la grille salariale avec des écarts de valeur peu significatifs entre chaque coefficient.

Malgré quelques gesticulations qui n'ont aucunement fait vaciller le patronat, les trois signataires de 2017 (CGT, CFDT et UNSA), ont de nouveau validé la proposition patronale. Il faudra donc que les salariés se contentent d'une augmentation qui va osciller entre 1 et 1,5% maximum selon les coefficients et une légère hausse de SMP qui sert au calcul de certaines primes.

Autre sujet abordé au cours de cette même réunion, la composition des délégations où, déjà en 2007, à la demande du patronat, il y a eu réduction drastique du nombre de personnes par organisation syndicale, puisque nous étions passés de dix personnes en préparatoire, idem en plénière, à six en préparatoire et quatre en plénière.

Aujourd'hui, nouveau coup de rabot. La chambre patronale, avec l'aval de la CGT, CFDT et UNSA, (et oui encore les mêmes), a réduit à quatre personnes par délégation que ce soit en préparatoire ou en plénière soit deux camarades de moins. Pour compenser la perte de ces deux camarades, nous avons réclamé des journées verre comme il en existe dans la chimie, le caoutchouc ou la plasturgie. Sans succès. Nous avons constaté d'ailleurs au cours de cette réunion, le peu d'engouement des autres OS pour ces journées verre. Résultat, une nouvelle diminution du nombre de délégués avec comme seule compensation, une légère revalorisation des frais de repas et d'hébergement.

ORGANE DE LA FÉDÉCHIMIE FORCE OUVRIERE

**ATOME - CAOUTCHOUC - CHIMIE - CUIRS & PEAUX - PÉTROLE - PLASTIQUES - TEXTILE - VERRE
60, RUE VERGNIAUD 75640 PARIS CEDEX 13 - ☎ : 01 45 80 14 90 - 📠 : 01 45 80 08 03**

Email : fedechimie_cgtfo@wanadoo.fr - <http://www.fedechimie-cgtfo.com>



A l'allure où vont les choses dans la branche du verre mécanique et si les autres organisations syndicales continuent d'accompagner les patrons, nous risquons à terme de voir de nouveau se réduire le nombre de délégués y compris en se réunissant le moins possible comme le prévoit certains dispositifs émanant de différentes lois de ces dernières années.

ANNEXE

Au 1^{er} MAI 2018

K	Appointements Garantis
125	1 498,47
135	1 513,45
145	1 528,59
155	1 543,88
165	1 559,31
180	1 582,70
190	1 598,53
200	1 637,15
215	1 731,10
230	1 808,77
250	1 941,48
270	2 077,19
290	2 212,89
315	2 382,51
345	2 586,08
375	2 789,63
390	2 891,42
410	3 027,12
450	3 298,53
550	3 977,08
660	4 723,44
880	6 216,22

SMP = 4,638 €

ORGANE DE LA FÉDÉCHIMIE FORCE OUVRIERE

ATOME - CAOUTCHOUC - CHIMIE - CUIRS & PEAUX - PÉTROLE - PLASTIQUES - TEXTILE - VERRE

60, RUE VERGNIAUD 75640 PARIS CEDEX 13 - ☎: 01 45 80 14 90 - ☎: 01 45 80 08 03

Email : fedechimie_cgtfo@wanadoo.fr - <http://www.fedechimie-cgtfo.com>